

**Bulletin d'informations
de Saint-Amand-Magnazeix**

Aout 2025





Informations utiles



Mairie :

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.76.00.87

✉ mairie.st.amand.magnx@orange.fr



Le Conseil Municipal :

Mirguet Patrice

Tonial Brigitte

Feyssat Séverine

-

Monneau Christelle

Henrion Mounia

Pinet Geneviève

Pires Alves Cécile

Le Roux Pierre

Aupetit Francis

Feyssat Bruno

Serrier Bertrand

Prevost Christian

Agence postale :

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.68.19.35



Communauté de communes Gartempe Saint Pardoux :

16 avenue de Lorraine 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.60.93.10

✉ secretariat@gartempe-saint-pardoux.fr

www.gartempe-saint-pardoux.fr

Lundi au vendredi : 9h-12h30/13h30-17h



Bibliothèque intercommunale :

10 rue Jules Ferry 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.60.93.10

✉ bibliotheque@gartempe-saint-pardoux.fr

https://gartempe-sp.bibli.fr

Mardi : 10h-12h30, mercredi : 10h-12h30/13h30-17h30

Jeudi : 10h-12h30, vendredi : 10h-12h30/15h30-18h

Samedi : 10h-12h30/13h30-17h30



Maison France Services :

3 Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.44.25.60.66



Maison du Département :

3 bis Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.30.53 (assistante sociale, puéricultrice et référente autonomie sur rdv)

Association de coordination d'aide à domicile et de portage de repas :

3 Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.63.99

Cabinet Médical :

8 Le Bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.76.50.47

Cabinet d'infirmiers :

33 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 06.85.36.76.28

Permanence le mardi sur rendez-vous

Croix-Rouge :

32 avenue du 8 mai 1945, 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.31.91

Trésor public :

4 rue Jean Moulin 87250 Bessines/Gartempe

☎ 05.55.76.00.78

Déchetterie :

La Croix du Breuil 87250 Bessines/Gartempe

☎ 06.20.91.97.82

Resogardes : Trouver sa pharmacie 24h/24h

☎ au3237 ou sur www.3237.fr

SAUR :

service clients ☎ 05.87.23.10.00

service dépannage ☎ 05.87.23.10.01

EDF :

☎ 09.726.750.87





Chers Amanduziennes et Amanduziens,



La période estivale est synonyme de vacances et de repos pour beaucoup d'entre nous. Pour la commune, c'est aussi une période de travail et de finalisation des derniers investissements. C'est aussi l'heure du bilan de cette mandature avant la période de réserve électorale qui débutera le 1er septembre prochain.

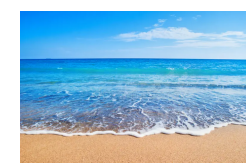
Je ne vous cache pas que ces six années sont passées très vite. Des événements plutôt néfastes ont jalonné cette période. Pour rappel : l'épisode covid, les conflits mondiaux qui ont engendré une inflation financière démesurée avec ses répercussions pour tous, et au niveau local les disparitions brutales de Corinne CHARRON, notre secrétaire, d'Eric MASSARD, notre conseiller, la démission de Jean-Marie VIDAL pour maladie. J'ai pour eux, ainsi que pour leurs familles, une pensée émue et attristée.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le travail a été intense pour rétablir dans un premier temps les finances locales. Première satisfaction, la situation est rendue saine et nous a permis les investissements nécessaires, sans faire appel à des crédits supplémentaires.

Cette maîtrise a eu pour conséquence de ne pratiquement pas augmenter la fiscalité locale (+1,3%) en six années. C'était une chose primordiale pour lutter contre ce matraquage inflationniste qui nous est imposé à tous, communes comprises. Ce rétablissement a été réalisé grâce à une série de mesures, en premier lieu avec la révision de tous les contrats administratifs (photocopieurs, téléphonie, assurances, indexation des loyers communaux, régularisation des impayés...); dans un second temps grâce aux économies générées sur nos factures énergétiques par le remplacement de notre éclairage public par du LED (actuellement 70% en est doté), l'extinction du bourg la nuit, la suppression de certains compteurs. En matière de rénovation énergétique un pylône solaire a été installé dans le bourg, une pompe à chaleur a remplacé la chaudière au fioul de la mairie et la salle des fêtes rénovée est mieux isolée et le système d'alarme remplacé. Dans le même esprit, des panneaux solaires vont être installés sur la toiture de la mairie côté sud. De nouvelles recettes ont favorisé et profité à la commune comme l'apport des bornes et de la douche du camping, la pêche aux étangs communaux, l'essor de la location de la salle des fêtes. Au titre des améliorations réalisées, les compteurs, les luminaires et le câblage du champ de foire ont été changés et mis aux normes.

Après travaux, la carrière de tuff du Chézeau est mise à disposition de la population ainsi que le lavoir du Bourg. Pour finir cet état des lieux, une partie de la toiture de l'école a été changée et un nouveau columbarium installé au cimetière.

Cet inventaire à la Prévert, non exhaustif, nous permet de retrouver une attractivité certaine. On peut bien sûr rajouter, après rénovation des locaux concernés, l'arrivée de deux médecins et de nos boulangers. Un grand merci à eux pour leur engagement et également aux deux comités des fêtes qui réussissent toujours à attirer un grand nombre de nos concitoyens et qui animent la commune tout au long de l'année.





Vous le savez, la loi “NOTRE” a obligé les communes à transférer avant 2026 la gestion de l’eau aux EPCI (établissement public de coopération intercommunale) au syndicat GOUL GART EAU et donc à la SAUR. Cette mesure touche malheureusement notre porte-monnaie de manière significative. En contre-partie, un nouveau château d’eau sera construit au Peu de la Fortune. Cela nous assurera pour l’avenir une distribution sécurisée et de qualité, un entretien fiable de nos canalisations et de nos installations. Les études sur la réhabilitation de nos captages se finalisent et nous gardons bon espoir de les voir à nouveau nous approvisionner.

La réforme du système de ramassage de nos déchets a été aussi un bouleversement dans notre quotidien. Les taxes gouvernementales imposées aux industriels et collecteurs ont rendu nécessaire un changement urgent de notre gestion, sous peine de déficit chronique. L’urgence pour la communauté de communes a été de changer de stratégie de ramassage. Il n’y a pas dans ce domaine de solution miracle, tout n’est pas parfait pour l’instant, ce système va s’améliorer et la com-com pratique à l’heure actuelle la redevance la moins chère de toute la Haute-Vienne. Nos cinq éco-points et le conteneur à cartons remplissent, à ce titre, tout leur rôle et je vous remercie à nouveau pour votre civisme. En effet, vous êtes avec nos agents communaux pleinement partie prenante de la bonne tenue de ces lieux.

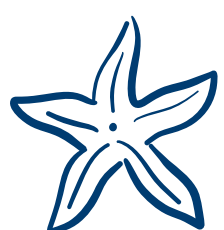
Pour finir cet état des lieux communal, j’ajouterai que, de haute lutte, nous avons réussi à conserver nos classes, notre école si importante à nos yeux ainsi que notre bureau de poste. Que d’efforts déployés pour maintenir dans nos campagnes un minimum de service public !

Concernant le projet de réhabilitation de la COPAR, vaste projet d’habitation et de restructuration du bourg, il ne pourra démarrer tant que l’État, le Département, la Région, l’Europe n’apporteront pas certaines garanties financières. Ce qui, à l’heure actuelle et vous l’aurez compris, est mal engagé vu la situation désastreuse des finances de notre pays. Néanmoins, l’espoir demeure.

Nous pouvons être fiers des projets que nous avons déjà, ensemble, menés à bien. Mais au-delà des projets et des réalisations, ce qui m’incite à continuer auprès de vous, c’est de voir notre communauté s’épanouir.

C’est de voir aussi chacun d’entre vous continuer à participer à la vie de notre commune, de partager et évoluer dans cet environnement magnifique et sain pour nos enfants et nos aînés. Les projets d’amélioration de notre commune ne manqueront pas et je vous remercie encore de votre confiance, de la présence et du soutien que vous nous avez apporté.

Je vous souhaite, après ce bel été une bonne rentrée.



Le Maire, Patrice Mirguet





ACTUALITÉS MUNICIPALES



Les étangs communaux : Nous vous informons que la pêche dans nos étangs communaux est ouverte au 10 mars 2025 et fermera le 31 octobre 2025. Il est nécessaire de se rendre à la mairie pour obtenir le droit d'accès à nos étangs. Des vérifications régulières sont effectuées.

Rappel des tarifs

- **Adultes**

Carte annuelle 80 €

Carte journalière 10 €

Carte demi-journée 7 €

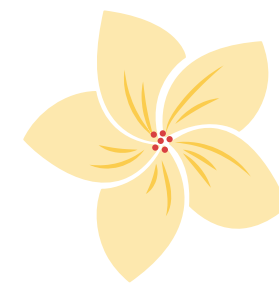
Enfants de plus de 12 ans

Carte annuelle 40 €

Carte journalière 5€

Demi-journée 3.50 €

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans



L'aire de camping-car : Notre aire de camping-car fonctionne bien. De plus, nous avons remis aux normes les WC et la douche pour les personnes mobilité réduite, qui sont maintenant accessibles avec un monnayeur.

L'aire de camping-car sera fermée du 1er décembre 2025 au 1er mars 2026.

Salle des fêtes La commune s'est dotée depuis mars 2025 d'un écran géant tactile avec une barre de son. Installé dans notre salle polyvalente, cet équipement moderne permettra d'améliorer le confort des réunions, des projections de films. Il pourra être proposé en option dans le cadre des locations de salle et l'organisation de nos différentes manifestations et soirées dans notre commune et pour nos écoles.

Ecole Les CM2 sont partis en vacances équipés pour la rentrée. C'est grâce à la municipalité de Saint-Amand-Magnazeix et au rassemblement des parents d'élèves (RDPE) que les onze élèves du CM2 du RPI de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Amand-Magnazeix vont pouvoir commencer à remplir leur cartable pour la rentrée au collège de Châteauponsac.

En effet, la municipalité leur a offert la calculatrice, le RDPE le dictionnaire et une clé USB qui fait désormais partie de la liste des fournitures demandées. Cécile Vassy-Condon, en bonne enseignante, leur a expliqué en quoi elle leur serait utile et prodigué quelques conseils de marquage pour éviter les pertes. Ils sont également partis avec une lecture d'été, L'odyssée, offerte par l'Éducation nationale. C'est sans doute avec un pincement au cœur qu'ils vont quitter l'école de Saint-Amand-Magnazeix où ils ont passé 4 ans du CE au CM dont ces deux dernières années avec maîtresse Stéphanie, qui les a côtoyés pendant ces 4 années. Elle leur a d'ailleurs écrit une petite dédicace personnalisée pour chacun. Pour elle aussi, c'est sûrement une page qui se tourne, mais les anciens élèves ne l'oublient pas et viennent lui rendre une petite visite de temps en temps. Pour tous, les vacances étaient très attendues.

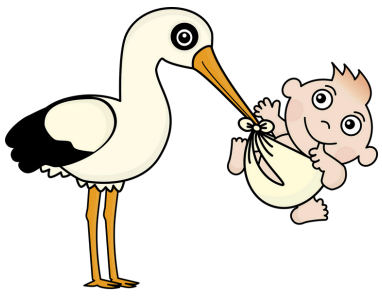


ACCA Dans le cadre de la préservation et de la gestion durable de la faune sauvage, l'ACCA de Saint Amand Magnazeix a lancé un projet d'installation de volière à canards, en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la HAUTE-VIENNE. Cette initiative, soutenue techniquement et financièrement par la Fédération, s'inscrit dans une démarche de repeuplement raisonné des zones humides locales et de sensibilisation à la biodiversité. La volière permet d'élever des canards dans un environnement sécurisé avant leur remise en liberté progressive dans leur habitat naturel.



ÉTAT CIVIL 1 er ème semestre 2025

NAISSANCES



BALDET Siénna, Hélène, Hadiatou 13 mai 2025 à Limoges (La Bussière Rapy)
MERIGAUD Giulia, René 20 juin 2025 à Limoges (Le Bourg)

Félicitations aux heureux parents.

BAPTEME CIVIL



DAVID VASSEUR Amalya, le 07 juin 2025 (Lotissement des étangs)

Félicitations aux heureux parents.

MARIAGES



RICHARD Nicolas et DEPARPE Hélène, mariés le 23 mai 2025 (La Bussière Rapy)
CONCHER Stéphane et BAIGE Christine, mariés le 21 juin 2025 (Lascoux)

Félicitations aux heureux mariés.

PACS



MERIGAUD Driss et BERNERON Camille Pacsés le 16 janvier 2025 (Le Bourg)

Félicitations à l' heureux couple

DECES

LARDY Yves décédé le 09 février 2025

PENNY Marie-Claude née PRADEAU décédée le 27 mars 2025

PENOT Simone née PASQUET décédée le 29 mars 2025

BEILLARD Jean décédé le 03 avril 2025

BOURNAUD Guy , enterré à Saint-Amand-Magnazeix le 05 mars 2025

CHARRAGNAT Annie, enterrée à Saint-Amand-Magnazeix le 19 avril 2025

SARDIN Michelle née PENOT, enterrée à Saint-Amand-Magnazeix le 10 juillet 2025

LACHAISE Pierre né à Saint-Amand-Magnazeix décédé le 02 janvier 2025 à MAURIAC

BOIS Yvette née à Saint-Amand-Magnazeix décédée le 02 janvier 2025 à LIMOGES

FURLAN Denise née à Saint-Amand-Magnazeix décédée le 07 mars 2025 à BELLAC

DUBOIS Simone née à Saint-Amand-Magnazeix décédée le 10 mars 2025 au DORAT

BLONDET Gilbert né à Saint-Amand-Magnazeix décédé le 16 juin 2025 à RILHAC-RANCON

PAROT Lucette née à Saint-Amand-Magnazeix décédée le 24 juin 2024 à VILLEFAVARD



Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE 2025



DEPART A LA RETRAITE DE MONSIEUR JEAN-LOUIS COURCELLE



Le 09 mai dernier, Jean-Louis COURCELLE a réuni sa famille, ses amis, le personnel communal autour d'un pot de l'amitié pour célébrer son départ à la retraite bien mérité. Ce moment chargé d'émotion , après 37 années de bon et loyaux services au profit de notre communauté a permis de rappeler combien son engagement, son professionnalisme, sa rigueur, sa bienveillance ont compté pour nous tous. Nous tenons à lui exprimer toute notre profonde affection et gratitude et lui souhaiter une belle et épanouissante retraite



POINT BUDGETAIRE 2025



FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

RECETTES

Chapitre	Désignation	Montant
O11	Charges à caractère général	224 460,00€
O12	Charges de personnel	243 312,84€
73	Attributions de compensations	11 100,00€
65	Autre charges de gestion courante	70 992,46€
66	Charges financières	10 000,00€
67	Charges exceptionnelles	300,00€
O23	Virement section investissement	151 425,10€
O42	Opération d'ordre de transferts entre sections	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	711 590,40€

Chapitre	Désignation	Montant
70	Vente de produits	71 181,16€
73	Impôts et taxes	258 665,00€
74	Dotations	212 776,00€
75	Autres Produits	44 985,00€
13	Atténuations de charges	10 000,00€
76	Produits financiers	15,00€
77	Produits exceptionnels	500,00€
72	operation d'ordre de section à section	14 000,00€
O22	Excédent de fonctionnement reporté	162 795,58€
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	774 917,74€

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2025



Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	14.05 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	35.95%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	0,51%





INVESTISSEMENT

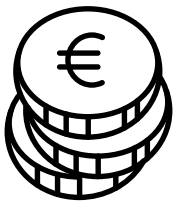
DÉPENSES

1	Solde d'exécution de la section d'investissement	4 723,48€
20	Immobilisations incorporelles	3 800,00€
21	Immobilisations corporelles	224 214,23€
23	Immobilisations en cours	14 000,00€
16	Capital emprunts	25 425,10€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		27 2162, 81€



RECETTES

10	Dotation; fonds divers	71 296,55€
13	Subventions	65 117,56€
16	Emprunts	463,23€
21	virement de la section de fonctionnement	151 425,10€
24	Produits de cession	4 723,48€
27	Autres établissements publics	3 202,46€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		296 228,38€



ETAT DE LA DETTE



BU	N° Emprunt	Organisme prêteur	Objet de l'emprunt	N° Contrat	Date contrat	Durée emprunt	Fin de contrat	Capital 2024	Capital 2025
BP	MPH2300646	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL		MPH230646EUR/0238856/001/2	17 avr. 2024	26ANS ET 9 MOIS	2033	124 507,00€	86 813,14€
BP	227094	DEXIA CREDIT LOCAL		MON220656EUR/0227094/001/1	1 sept. 2004	30 ANS	2034	128 585,26€	117 756,46€
BP	4969365	CAISSE D EPARGNE		4969365	25 oct. 2017	120 MOIS	2027	1 815,77€	1 212,03€
BP	5334914	CAISSE D EPARGNE	Atelier	5334914	25 oct. 2018	120 MOIS	2028	2 418,00€	1 815,00€
BP	770823E	CAISSE D EPARGNE	Panneaux solaire	770823E	14 sept. 2023	120 MOIS	2033	6 000,00€	4 896,27€
BP	264144E	CAISSE D EPARGNE	Aire de camping car	264144E	16 nov. 2020	120 Mois	2030	3 603,60€	3 003,75€
BP	5498048	CAISSE D EPARGNE	Toiture école	5498048	9 août 2019	120 Mois	2029	3 014,23€	2 413,67€
BP	4739520	CAISSE D EPARGNE	Eau	4739520	29 nov. 2016	120 MOIS	2026	927,32€	464,09€
BP	888398E	CAISSE D EPARGNE	Tondeuse	888398E	6 août 2024	120 MOIS	2034	6 000,00€	5 454,54€
								276 871,63€	223 829,72€



COMMÉMORATION DU 19 MARS



Un peu d'histoire : Le 19 mars 1962 est la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu définitif entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne. Cet accord met fin à l'affrontement armé entamé le 1er novembre 1954, date considérée comme le début de la guerre d'Algérie. La loi du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



COMMÉMORATION DU 8 MAI





COMMÉMORATION DU 10 AOUT 1944



Le 10 août 1944 est une date importante dans l'histoire de France, notamment dans le contexte de la Libération. Du 8 au 10 août 1944, des accrochages opposèrent les Allemands de la colonne Ottenbacher chargée de traquer les « bandes de partisans » aux résistants du maquis « Toulon » de l'Armée secrète, formation placée sous le commandement du lieutenant Buteux, alias Cambrai. Le 10 août, au cours de missions de reconnaissance et de récupération d'armes, plusieurs maquisards tombèrent dans des embuscades tendues par les Allemands en repli. Une traction avant avec cinq maquisards commandés par Edmond Meslet (alias lieutenant Lacoste) remontait après La Brousse sur la 151 bis (aujourd'hui la RN 145), à environ deux kilomètres de la Croix-du-Curé en direction de Bellac. Vers 18 heures, ils furent surpris par une patrouille allemande qui les mitrilla. Il n'y eut aucun survivant. Le lendemain, les cinq corps furent emmenés à la morgue de Bellac. Le même jour, Raymond Jollivet (ou Jolivet) fut tué dans des circonstances analogues, sur la même route, au lieu-dit Le Beauvert, sur la commune de Dompierre-les-Églises. Une stèle y commémore son sacrifice.



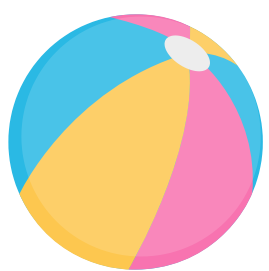
CONSEILLERE NUMERIQUE

Elle a déjà réalisé plusieurs accompagnements sur notre commune autour de différents sujets parmi lesquels: les premiers pas sur ordinateur, l'utilisation d'applications sur smartphone et tablette, recherche sur internet, gestion des mails, google maps, utilisation de sites administratifs, traitement de texte...

N'hésitez pas à lui faire connaître vos besoins en matière de numérique et à prendre rendez-vous au 06.02.02.15.73.



Une Conseillère Numérique France Services est toujours en fonction au sein de la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux. Elle se déplace gratuitement sur tout le territoire, notamment sur notre commune chaque vendredi de 9h à 12h, au sein de la mairie où se trouve une connexion internet.



Horaires :

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi : de 14h00 à 17h00

Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi : de 14h00 à 17h00

Samedi : de 9h00 à 12h00



LA POSTE

AGENCE POSTALE

10 Le bourg

87290 Saint Amand Magnazeix

05.55.68.19.35

Horaires :

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



fermé le mercredi

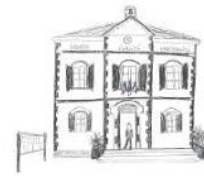
Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

vendredi: de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

MAIRIE

10 Le bourg

87290 Saint Amand Magnazeix



05.55.76.00.87

mairie.st.amand.magnx@orange.fr

Summer

NOUVEAUX ARRIVANTS



Afin de pouvoir vous aider dans vos démarches.



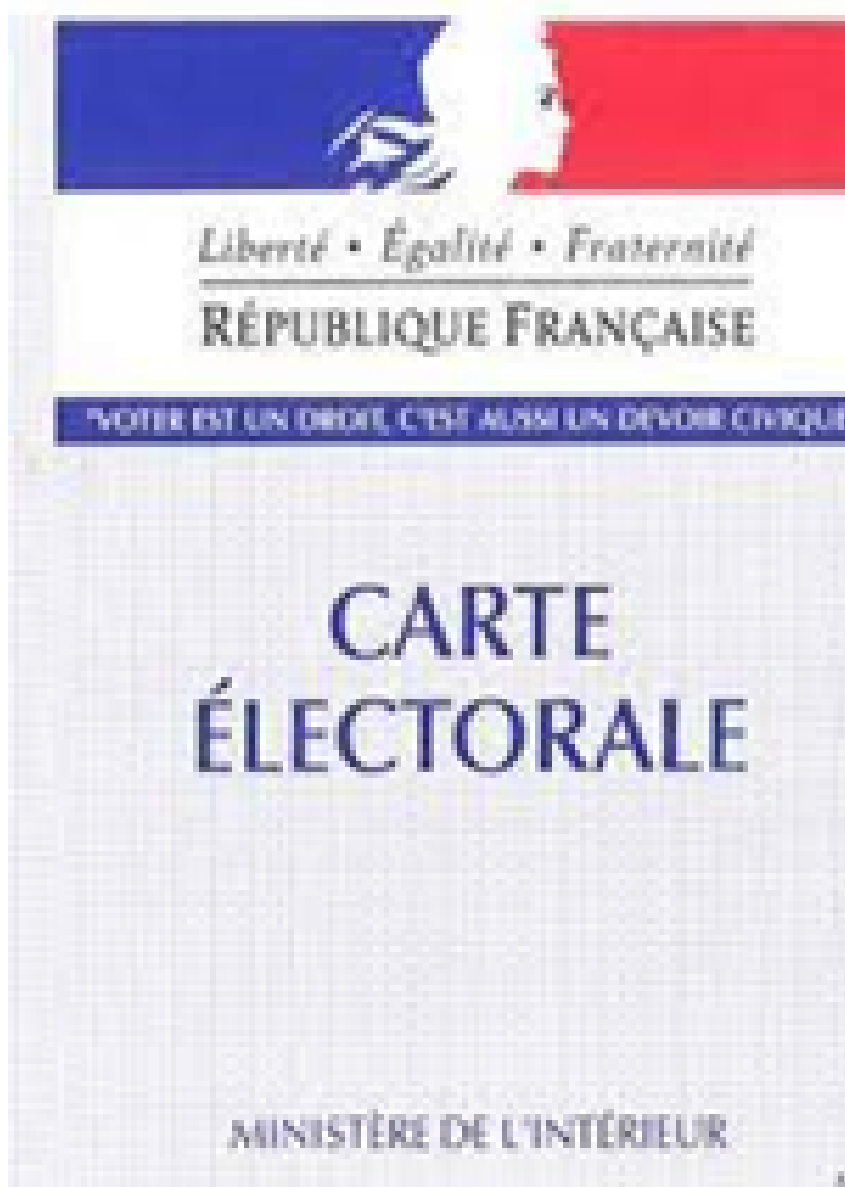
RECENSEMENT DE LA POPULATION



La commune informe ses habitants que la nouvelle campagne de recensement de la population débutera 14 Janvier 2026 et se déroulera jusqu'au 14 février 2026. Cette opération, coordonnée par l'INSEE et réalisée par les agents recenseurs mandatés par la mairie, permet de connaître l'évolution démographique et d'adapter au mieux les services publics aux besoins de la population. Les habitants concernés seront prochainement contactés par un agent recenseur, qui présentera une carte officielle et remettra les documents nécessaires ou les identifiants pour répondre en ligne. Nous vous remercions de votre accueil et de votre participation, indispensables au bon déroulement de cette enquête d'intérêt général. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service de la mairie au 05-55-76-00-87 ou consulter le site internet de la mairie ou de l'INSEE.

ELECTIONS

ETES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES ? ELECTION A VENIR



Veuillez vous rendre dès le 1er janvier à l'accueil de votre Mairie afin de vous inscrire.

Nous vous rappelons que les inscriptions tardives ne sont pas prises en compte, dernier délai 1 mois avant l'élection.

Les enfants ayant atteint l'âge de 18 ans le jour du vote sont inscrits automatiquement par l'INSEE grâce au recensement (ne pas se réinscrire sur internet).

Pour toutes procurations : 7 jours avant l'élection (gendarmerie, internet).



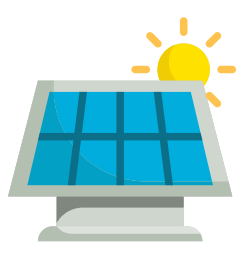
RECENSEMENT MILITAIRE



- DÉFAUT DE RECENSEMENT MILITAIRE -

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de :

- Ne pas pouvoir participer à la JDC,
- Ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- Ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.



UN PROJET AGRIVOLTAIQUE



Un projet agrivoltaïque est à l'étude sur la commune. L'agrivoltaïsme consiste à installer des panneaux solaires sur des parcelles de pâturage, créant ainsi une synergie durable entre production d'énergie renouvelable et élevage. L'objectif est de fournir une énergie verte tout en préservant et améliorant les conditions d'élevage, notamment grâce à l'ombrage procuré par les panneaux, qui offrent aux animaux un refuge contre la chaleur estivale et une protection de la pâture à la sécheresse.

Le projet, qui se tiendra à proximité de la N145, est actuellement en phase d'étude. L'objectif des études est de déterminer les impacts que le projet pourrait avoir sur le milieu (paysage, biodiversité, etc.) afin de mettre en place les mesures permettant de supprimer, limiter ou compenser ces impacts. L'emplacement choisi, au cœur de parcelles agricoles et à distance du bourg, permettra d'éviter toute visibilité avec les habitations, un point crucial dans le choix du site.

Ce projet est porté par une PME française travaillant en étroite concertation avec l'exploitant agricole, afin d'assurer une compatibilité totale entre l'exploitation agricole et la centrale agrivoltaïque. En plus de permettre d'assurer la pérennité de l'exploitation d'élevage existante, des retombées économiques sont également attendues pour la commune.

Des échanges avec les habitants sur les études, le meilleur dessin de la centrale, les mesures mises en place ou encore les bénéfices pour le territoire seront organisés par le développeur à l'automne, avant le dépôt de la demande du permis de construire début 2026. La construction de la centrale aurait lieu en 2028-2029.

MUTUELLE

Face aux difficultés d'accès aux soins pour un certain nombre de nos administrés, la municipalité, votre maire, propose de mettre à votre disposition l'offre "ma santé pour votre commune" en partenariat avec AXA.

L'objectif est de proposer aux habitants de la commune une mutuelle à des conditions préférentielles, étudiée selon vos besoins et votre budget, sans limite d'âge ni de questionnaire médical.

La convention de santé communale prévoit pour les habitants de la commune une remise tarifaire de 20%.

Ce dispositif s'adresse à tous ceux qui ne sont pas couverts par une mutuelle obligatoire (étudiants, retraités, demandeurs d'emploi, travailleur non salarié, artisans, commerçants). La domiciliation sur la commune de St Amand magnazeix est le seul critère retenu. L'adhérent a la possibilité de choisir entre plusieurs niveaux de prestations

🎯 L'objectif : permettre à chacun de mieux se soigner, sans renoncer pour des raisons financières.

- ✓ Une mutuelle simple, modulable et personnalisable
- ✓ Des garanties étendues : soins courants, médecine douce, optique, dentaire, hospitalisation...
- ✓ 20 % de réduction sur les cotisations, valable toute la durée du contrat
- ✓ Une adhésion libre et sans engagement de la commune

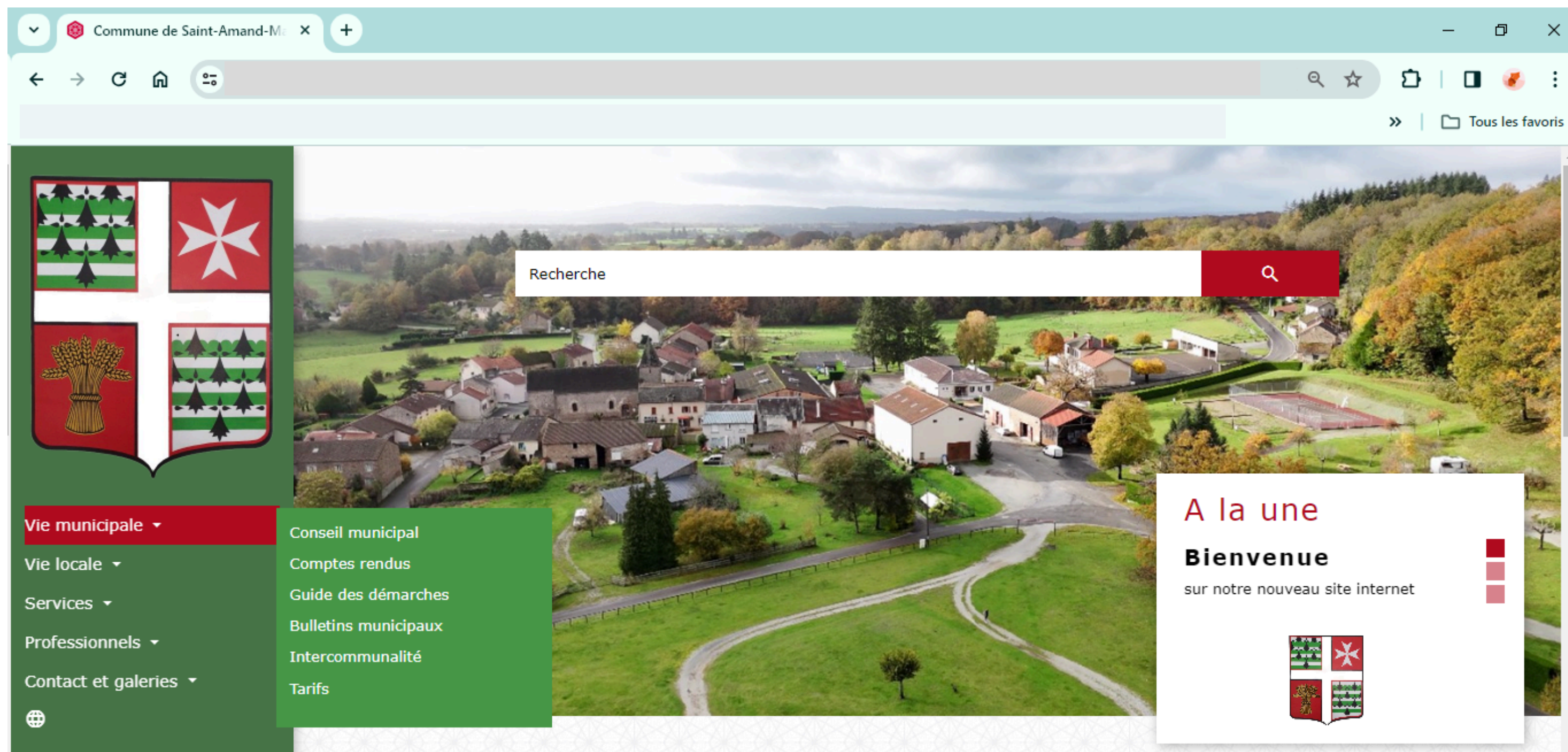
Un service de proximité pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à cette offre.
RDV à votre domicile, dans les bureaux de votre entreprise.....

Une réunion d'information se tiendra à la salle polyvalente de la mairie le 11/09/2025 à 16h00, il sera suivi d'une collation conviviale.

☎ Pour tout renseignement ou devis personnalisé, contactez directement Véronique Aumeunier :

☎ 06 59693816

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

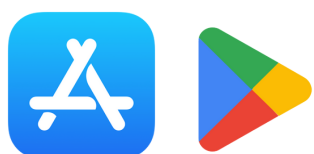


www.saintamandmagnazeix.fr

Vous trouverez également tous les comptes rendus des conseils municipaux.

APPLICATION MOBILE

L'objectif est de tenir les habitants informés en temps réel des actualités, des alertes et des nouveautés de la Communauté de communes et de ses communes membres.



Avec l'application "CC GSP", vous aurez accès à une multitude d'informations pratiques, telles que les horaires des services administratifs, les lieux importants, les listes des associations, artisans et commerçants locaux, la météo ainsi que les numéros d'urgence. Tout cela à portée de main, directement sur le smartphone. Notre application se veut simple, gratuite et sans publicités gênantes.

Nous vous invitons à télécharger l'application "CC GSP" et à en faire la promotion. Restez connecté(e) et ne manquez aucune information importante concernant notre territoire.

Allez dans "Mes communes" et ajoutez Saint-Amand-Magnazeix à vos "favoris".

N'hésitez pas à nous faire part de modifications à apporter (numéros de téléphone, horaires, logos...) : communication.ccgsp@gmail.com



LOCATION SALLE DES FETES

	commune	Hors-commune	Week-end commune	Week-end hors-commune
Petite salle	100€	140€	150€	230€
Grande salle	150€	200€	190€	280€
Deux salles	200€	250€	240€	330€
Cauton hors-commune	650€	Option écran	50 € complémentaire	
Cauton commune	550€	Une caution de 550 € sera légalement demandée à toutes les associations		
vaisselle	20€	La salle reste gratuit aux associations		

TARIFS CIMETIERE



CONCESSION	50,00 € le mètre
COLUMBARIUM 15 ANS	350,00 €
COLUMBARIUM 30 ANS	600,00 €



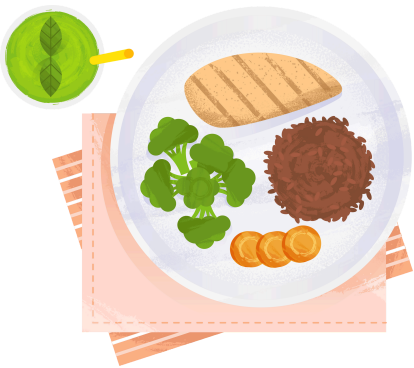
TARIF GARDERIE



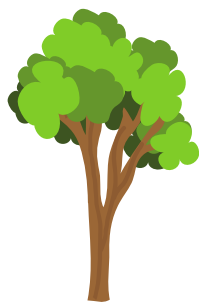
MATIN	0,50€
SOIR	0,50€

TARIFS CANTINE SCOLAIRE

Élèves	2,70€
Adultes, intervenants	4,00 €



Les menus sont consultables en ligne sur notre site internet rubrique "enfance/jeunesse", et l'application mobile CC GSP.



PREVENTION DES INCENDIES

En raison des conditions climatiques actuelles, marquées par la chaleur et la sécheresse le risque d'incendie est particulièrement élevé. La commune rappelle à chacun l'importance d'entretenir son terrain pour la sécurité de tous. Le débroussaillage est une obligation légale pour tous les propriétaires, y compris les parcelles non construites. Des contrôles pourront être effectués et des mesures seront prises en cas de non-respect.

L'élague est important dans nos campagnes. Le civisme et les textes de loi nous imposent à tous certaines obligations. En effet pour protéger nos routes, nos câbles, pour notre sécurité et éviter tout conflit de voisinage, il nous est demandé de prendre en considération cette pratique nécessaire. Merci à tous de jouer le jeu et d'être responsable de nos arbres et arbustes.





NID DE GUEPES, FRELONS et ABEILLES



Que faire face à un nid de frelon asiatique ? Le frelon asiatique suit un cycle annuel :

- Février à avril : Les reines fondent des nids primaires.
- Mai à novembre : Le nid grandit et la colonie s'active.
- Décembre à janvier : La colonie meurt, sauf les futures reines qui hibernent ailleurs.

Un nid visible en hiver est vide et ne sera jamais réutilisé. Inutile de s'alarmer !

Que faire si vous trouvez un nid ?

- Dans un lieu privé : Vous pouvez le faire retirer pour votre tranquillité par

Jusqu'à quand agir ?

- Avant fin décembre, pour éviter la dispersion des reines fécondées.

Qui appeler ?

- Consultez l'annuaire spécialisé sur allo-frelons.com pour trouver une entreprise locale agréée.

Que faire en cas de piqûre ?

1. Appliquez du chaud sur l'endroit piqué pour inactiver une partie du venin.
2. Consultez un médecin ou appelez le 15
3. Appliquez du froid dans les jours qui viennent pour résorber l'œdème.

Protégeons ensemble nos abeilles et notre sécurité ! 🌍🐝

Guillaume Castagné

ALLO FRELONS

06 75 36 24 05

allofrelons@gmail.com

allo-frelons.fr



DU NOUVEAU SUR L'URBANISME EN 2025



Depuis le 01 janvier 2025 vous avez la possibilité de déposer vos dossiers d'urbanisme directement par voie dématérialisée sur le lien suivant.

https://app.geo-soft.fr/index.php?metier=geoadsdemat&action=portail&c=st_amand_magnazeix



Saint Amand Magnazeix

Dépôt et suivi par voie électronique

Bienvenue sur le portail de la dématérialisation

Pour utiliser les services de dépôt et de suivi de vos dossiers, connectez-vous avec votre compte.

Si vous n'avez pas encore de compte, créez-en un ci-dessous.

[Se connecter](#)

[Créer un compte](#)

Connectez-vous avec votre compte :

Identifiant

st_amand

Mot de passe

••••••••

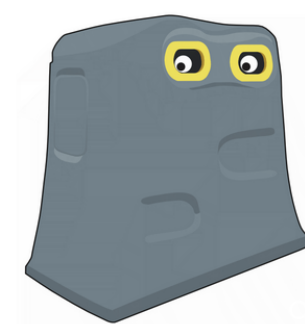
[Se connecter](#)



Bien sûr, nous restons à votre disposition pour tous renseignements et aide éventuelle. Les dépôts papier sont toujours possibles



SERVICE GESTION DES DÉCHETS



Les usagers du SYDED sont déjà bien familiers avec le tri sélectif. Cependant des erreurs subsistent malgré tout. Un petit rappel est toujours utile pour aller encore plus loin ensemble.

Trier, oui mais pourquoi ?

- On le sait, le tri des emballages et le recyclage des matières qui en découle, permettent d'économiser des ressources naturelles : on utilise celles déjà présentes dans les emballages pour produire de nouveaux objets.
- Ainsi, les bouteilles en plastique transparent pourront devenir un vêtement polaire et celles en plastique opaque seront transformées, par exemple, en mobilier de jardin ou en arrosoir.
- De même, les emballages en aluminium, acier, papier ou carton, les briques alimentaires ou les journaux et magazines, auront une seconde vie grâce au geste de tri.
- De plus, la revente des matériaux triés et les soutiens de CITEO (éco-organisme en charge des filières de recyclage des emballages) accordés dans le cadre du tri, permettent de compenser en partie les dépenses de la collectivité Evolis 23.
- Enfin, bien trier, permet aussi de réduire le nombre de fois où le bac d'Ordures Ménagères est sorti et ainsi de réduire la part variable de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative.



Trier, oui mais pas n'importe comment !

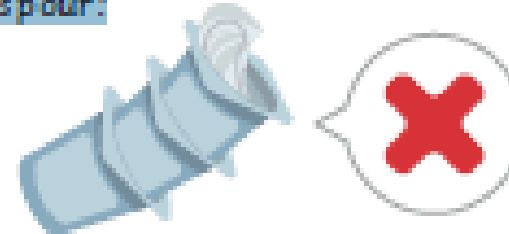
Toutes ces bonnes raisons pour trier ne doivent surtout pas faire oublier le bon geste de tri.

En effet, des erreurs de tri, parfois graves, parviennent quotidiennement jusqu'au centre de tri de Beaune-les-Mines :

- > Des couches et protections hygiéniques usagées
- > Du verre
- > Des animaux morts
- > Des appareils électriques et électroniques
- > De la ferraille ou des gravats
- > Des vêtements
- > Des piquants ou tranchants, par exemple des seringues



Il arrive également que le tri soit parfaitement effectué, mais qu'une petite erreur empêche le tri. C'est notamment le cas pour :



- > Les recyclables imbriqués les uns dans les autres. Par exemple, je sépare les pots de yaourt, je ne place rien dans les boîtes de conserve, etc.
- > Une bouteille dans laquelle il reste de la boisson (jus de fruits par exemple), risque de salir tous les autres recyclables si elle s'ouvre. Alors, je vide bien tous les contenants avant de les placer dans le bac jaune.
- > Le tri s'effectue matière par matière, alors pour éviter que mon tri ne serve à rien, je sépare quand c'est possible les différentes matières d'un même emballage. Par exemple, je sépare l'opercule du yaourt et le pot ou le film de la banquette qu'il recouvre.
- > Afin de pouvoir être triés et valorisés en centre de tri, mes recyclables doivent être déposés dans le bac jaune, en vrac et sans sac !

Ces erreurs de tri rendent pénible le travail des agents en charge du tri, voir, mettent leur santé en danger. Enfin, ces erreurs de tri, doivent alors être enfouies ou incinérées comme « refus de tri » avec tous les recyclables qu'elles ont « souillé », ce qui entraîne un surcoût de traitement important

Ces erreurs sont malheureusement en constante évolution, les efforts sur le tri sélectifs sont indispensables et doivent être poursuivis. De nombreux usagers SYDED sont tout de même de bons élèves. Bravo à eux !!

Les biodéchets tels que marc de café, coquille d'oeuf, épluchures, déchets de tontes... ne vont pas dans le bac de tri. Ces derniers sont à réserver exclusivement au compostage. De nombreux composteurs collectifs sont à votre disposition sur le territoire, si vous ne possédez pas votre propre composteur.

Les Déchets d'équipement électrique et électronique (D3E ou DEEE), représentent eux aussi un volume d'erreurs de tri important. Outre le fait qu'ils doivent être apportés en déchèterie pour être traités, ils représentent, pour certains équipés de batteries au lithium et piles, un danger potentiel en centre de tri (explosions, départ de feu...). Les produits électroménagers peuvent aussi être repris en magasin, lors de l'achat d'un modèle neuf (règle du 1 pour 1). Des points de dépôts sont aussi à votre disposition dans certains lieux publics et en grande surface.

Les sacs d'ordures ménagères ainsi que les déchets recyclables en sacs noirs fermés, représentent une part importante d'erreurs et partent malheureusement en refus, lors de leur passage en centre de tri. Les recyclables ainsi refusés ne sont pas valorisés et partent à l'incinération. Les recyclables doivent être uniquement déposés en vrac dans les points d'apport volontaire.

Les contenants gaz (bonbonnes butane, hélium, protoxyde d'azote...) représentent en plus un danger en centre de tri. Le risque d'explosion de ces contenants peut avoir des conséquences graves sur les installations et les agents travaillant sur place. Dans la majeure partie des cas, ces contenants sont consignés et doivent être rapportés en point de vente (règle du 1 pour 1). Ils ne doivent ni être déposés en déchèterie, ni dans les bacs jaunes, et demandent un traitement sécurisé par inertage (suppression du risque d'explosion), par une filière de traitement spécifique avant de pouvoir être valorisés en acier ou aluminium.





CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER

POTS ET BOCAUX EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN MÉTAL

BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

À JETER

VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

OBJETS EN PLASTIQUE

À TRIER

CAHIERS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS

JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTUS

COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
05 55 12 12 87 - www.syded87.org

À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri

SYDED
HAUTE-VIENNE
tous **écocitoyens** !

CITEO

NOUVEAU

A partir du 1^{er} juillet 2020, sur le territoire du SYDED 87, vous pourrez trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal.

Toutes les bouteilles

Tous les flacons et bidons

Toutes les barquettes

Tous les pots et les boîtes

Tous les sacs et sachets

Tous les films

Tous les emballages en métal y compris les petits

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !

1 Vous triez tous vos emballages en plastique...

2 ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.

3 Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.

4 Les balles de plastique sont acheminées au centre de régénération.

5 Ces nouvelles matières premières sont :
réduites en paillettes...
...puis en granulés.

6 ...prêts à être transformés en produits finis.

Nouveaux emballages :
bouteilles, flacons de lessive, de produits d'entretien, etc.

Produits fabriqués :
tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibre de rembourrage, pulls polaires etc.

À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri

CITEO

Téléchargez aussi l'App Store

Disponible sur Google play



shutterstock.com - 2513498905



FESTIVITEES 2025

🎉 Succès de la journée festive du 28 juin à Saint-Amand

Le samedi 28 juin, la commune de Saint-Amand a vibré au rythme de la journée festive organisée par l'Association des Festivités de Saint-Amand. Une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur, qui a rencontré un beau succès populaire.

Dès le matin, les rues se sont animées avec une brocante - vide-grenier qui a réuni 30 exposants, venus proposer objets anciens, curiosités et bonnes affaires. Les visiteurs, nombreux tout au long de la journée, ont profité du beau temps pour chiner dans une ambiance détendue et familiale.

En parallèle, un concours de pêche a rassemblé 15 participants autour de l'étang communal. Une belle matinée de détente pour tous les amateurs de calme et de canne à pêche, avec à la clé quelques belles prises et beaucoup de bonne humeur.

L'après-midi a débuté par le traditionnel concours de pétanque avec 36 équipes, réunissant joueurs confirmés et amateurs dans une ambiance chaleureuse.

En soirée, plus de 250 convives se sont retrouvés autour d'un savoureux cochon à la broche, véritable moment de partage et de gourmandise. La nuit tombée, un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel au-dessus de l'étang communal, offrant un spectacle féérique apprécié de tous.

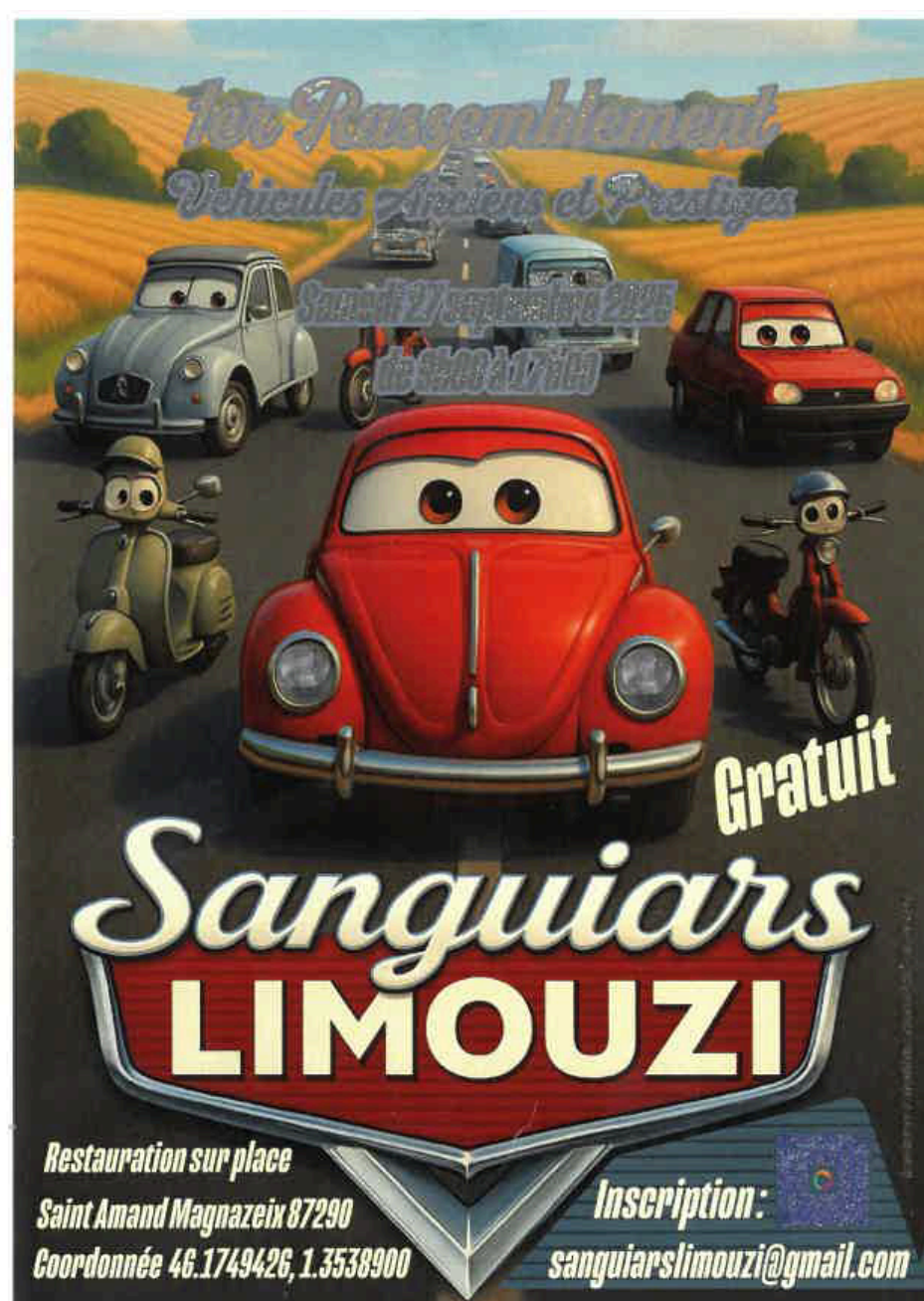
La fête s'est poursuivie avec une soirée déguisée sur le thème des années 1980-1990, où musiques, costumes rétro et éclats de rire ont rythmé la piste de danse jusqu'au bout de la nuit.

Un grand merci aux organisateurs, bénévoles et participants qui ont fait de cette journée un moment inoubliable ! Rendez-vous l'année prochaine. Fort du succès de cette édition, la journée festive de Saint-Amand reviendra l'an prochain, encore plus animée et festive !



Quelques dates à retenir

- 20 Septembre 2025 entrecôte - frites
- 31 Décembre 2025 réveillon



- 27 Septembre 2025 à Rassemblement de véhicules anciens et Prestiges

NATIONALE D'ÉLEVAGE

La Nationale d'Élevage du Cavalier King Charles & King Charles s'installe au Champ de Foire. Notre commune a eu le plaisir d'accueillir, une fois de plus, un événement canin d'envergure nationale : la Nationale d'Élevage du Cavalier King Charles et du King Charles, organisée par le Club du C.A.N.E.A. (Club des Amateurs de l'Épagneul Nain Anglais) le samedi 20 juillet 2025 avec près de 200 chiens inscrits

Ce rendez-vous incontournable du monde cynophile s'est tenu comme chaque année sur la place du Champ de Foire, qui s'est transformé le temps d'un week-end en véritable podium pour ces élégants petits épagneuls au charme britannique. Éleveurs passionnés, juges internationaux, visiteurs et amoureux des chiens sont venus de toute la France et parfois d'au-delà pour participer à cette exposition prestigieuse.

Pour les passionnés de la race, la Nationale d'Élevage constitue chaque année un rendez-vous incontournable, dont la date pour l'édition prochaine n'est pas encore connue.



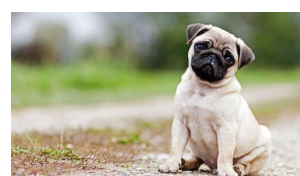
UNE ANNÉE 2026 PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CYNOPHILIE

L'année prochaine s'annonce exceptionnelle pour les passionnés de chiens, avec pas moins de quatre manifestations canines au programme.

Parmi les rendez-vous majeurs, la Nationale d'Élevage et la Mondiale, organisées par le Club du Caniche, Chien Particolore à Poil Frisé et Chiens d'Eau, auront lieu le 5 juillet 2026.

De plus, la Nationale du Club du CENA King et Cavalier King Charles à d'Or a déjà annoncé sa prochaine édition, confirmant une fois encore l'importance de notre commune dans le calendrier cynophile.

Une autre manifestation canine d'envergure organisée par l'association canine territoriale de la Haute-vienne viendra clore l'été : le dernier week-end d'août, un cours de préparation sera proposé, une exposition canine nationale avec attribution d'un double CACS (1 le samedi et 1 le dimanche) (Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard, récompense permettant de valider un titre de Champion).



L'exposition regroupera pas moins des 10 groupes officiels définis par la Fédération Cynologique Internationale, représentant plus de 340 races différentes, allant des chiens de berger aux lévriers, en passant par les chiens d'agrément et de compagnie.



Au programme :

- Le matin : jugements individuels par groupe et par classe
- L'après-midi : le prestigieux Best in Show regroupant les meilleurs de chaque groupe et classe, ainsi que la présentation des jeunes présentateurs, des meutes, des couples et des paires. Et bien sûr, pour clore la journée, le meilleur de l'exposition sera désigné

Une année à ne pas manquer pour tous les amoureux du monde canin !

Pour vous donner une idée



HOMMAGE



Nous apprenons avec beaucoup de tristesse, au moment de sortir notre bulletin, le décès de Madame SAUNIER Marie-Thérèse survenu le 19 août 2025, doyenne de Saint-Amand Magnazeix, à l'âge de 103 ans. La commune s'associe à la peine et à l'émotion de la famille

NOUVEAUX



Pépinière et Semences Paysannes
Cultures en Biodynamie
Jardinier - Paysagiste
Conseils et Formations pour un Jardin Naturel
Conserves du Jardin
Boutique & Services sur Rendez-Vous
Boutique : 19 Mont-Cocu Ouest - 87290 St-Amand-Magnazeix
Vert sera le monde
vertseralemonde@gmail.com
Tanguy : 06 52 74 29 03

La compagnie d'Angy
conseillère en bien-être

création de bijoux personnalisés en pierres naturelles (collier, bracelets 7 chakras/chemin de vie, boucles d'oreilles), ateliers créatifs.

gamme de thés, infusions, rooibos bio en lien avec le bien-être: sommeil, digestion, minceur, énergie etc

GAMME DE PRODUITS NATURELS A L'ALOE VERA: HYGIENE, COSMÉTIQUES, COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Angélique Journy
06 98 96 95 10
angeliquejourny@orange.fr
saint Amand magnazeix

06 21 83 49 15
candyssebonnet@icloud.com
Saint Amand Magnazeix 87

Idées cadeaux, malles voyageuses, ateliers à domicile et en entreprise, marchés, partenariats associatifs et professionnels

CANDYSSE Bonnet
Parfums, huiles essentielles et végétales, soins de la peau et cosmétiques
Produits haut de gamme, éthiques, à prix doux

MOTO REPAR
Entretien et réparation motos et scooters toutes marques Pièces détachées
Service and repair motorbikes and scooters all makes Spare parts
CONTACT : motorepar@outlook.fr 06 67 11 76 78
ADRESSE : 10 le Cerveix 87290 Saint Amand Magnazeix
Siret : 829.582.170.00033 Horaires : mar au sam de 9h30 à 18:00

l'atelier par Aurélie
06.50.95.76.76
de la coupe traditionnelle au Rituel d'Harmonie Énergétique du Cheveu

COMMERCANTS ET ARTISANS DE SAINT AMAND MAGNAZEIX

RESTAURANT LE SAINT AMAND – Cédric FERRER, bar, restaurant, pizzeria, pizza à emporter.
13 Le Bourg – 05.55.76.27.69

BOULANGERIE - PATISserie - Les Beaux Frères 14 Le Bourg - 06.63.66.87.25 ou 05.18.87.89.70

MENUISERIE DE SAINT AMAND – Christophe PIRALLA, travaux de menuiserie, fenêtres bois pvc, portes, cuisines, escaliers, plafonds, parquets – 05.55.76.25.40 ou 06.87.56.71.37 / piralla.christophe@hotmail.fr

FERME DU BOUDET CHAMPS – Cécile et Benoît BOUDET, vente directe de viande bovine limousine et de porc fermier. Laschamps – réservation et commande au 06.16.86.77.10

L'ATELIER – Chantal Brunetaud, création florales, décoration d'intérieur, pot-pourri – 06.78.47.18.10

TAXI CHAPUT – taxi 7j/7 et 24h/24 transport de malade assis, déplacements personnels, navettes, transport de colis – 05.55.76.63.26 ou 06.19.88.15.57

CHRISTOPHE FEYSSAT – Plombier chauffagiste électricien, installation, entretien et dépannage, devis gratuit – 05.55.76.69.99

AURELIE MIGNEAUX - Les potions d'Au, fabrication de cosmétiques naturels et coiffure – 06.50.95.76.76

TAXI GILLES PENNY - 3 La Bussière Rapy – 05.55.76.04.74

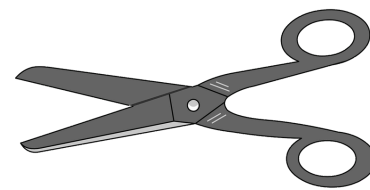
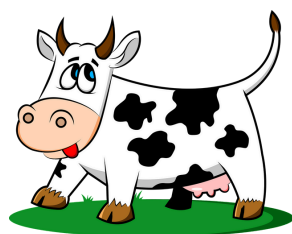
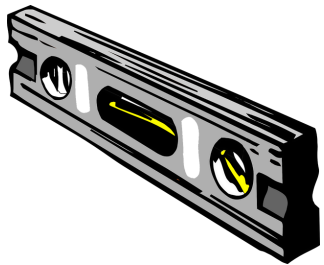
GRAPHI'LIM – SAURIAT Jean-Michel, enseignes, signalétique, panneaux publicitaires, impression numérique – 06.03.53.24.58 / jean-michel.sauriat@orange.fr

ROUGIER FRANCK - Montchenon -6-86-15-99-88

RULLIER LOÏC - Parcs et jardins, bois de chauffage, nettoyage - 1 Montchenon - 07.83.93.15.09

APICULTEUR - Olivier Massard, 9 La Bussière Rapy - 06.77.52.34.20

JM MULTISERVICES - Tous travaux, tonte, jardinage, dessinateur paysagiste - 06.88.24.33.05



ILS HABITENT SAINT AMAND MAGNAZEIX ET VOUS PROPOSE LEURS SERVICES

ASSISTANTE MATERNELLE - JABINET Valérie, 9 Lotissement des étangs - 06.24.40.02.25

L'AUBERGE DU PONT – DE BRAUWER Bruno – Avenue du Brugeaud, Le Pont à Bessines sur Gartempe
05.55.76.02.21 – site : www.auberge-du-pont-87.fr - 7j/7 et 24h/24

MAISONS MARCHE CONSTRUCTION – HENRION Denis, constructeur de maisons individuelles –
Z.A Le Bois du Loup à La Souterraine – 05.55.63.05.63 / contact@marcheconstruction.fr

ENTREPRISE LAVILLAUIROY – chauffage, plomberie, ramonage, dépannage – 4 Rue Jean Moulin à
Bessines Sur Gartempe – 05.55.76.06.01 ou 06.07.76.34.85

AUTO ECOLE – PREVOST Christian - 22 Bd Mestadier à La Souterraine – 05.55.63.07.36 ou 06.44.23.83.60 –
prevost-christian90@orange.fr – site : autoecole.christianprevost.fr





À BIENTÔT

